



16 mai 2019

(19-3405)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

AUSTRALIE: LOI DE 2018 PORTANT MODIFICATION DES LOIS SUR LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE (PARTIE 1 DE LA RÉPONSE À LA COMMISSION DE  
LA PRODUCTIVITÉ ET AUTRES MESURES) ("LA LOI")

<b>Membre présentant la notification</b>	AUSTRALIE
--	-----------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Intellectual Property Laws Amendment (Productivity Commission Response Part 1 and Other Measures) Act 2018 ("the Act") [Loi de 2018 portant modification des lois sur la propriété intellectuelle (Partie 1 de la Réponse à la Commission de la productivité et Autres mesures) ("la Loi")]
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes; propriété industrielle (général); marques; dessins et modèles industriels; brevets (y compris protection des variétés végétales); moyens de faire respecter les droits
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique</b>	<a href="https://members.wto.org/crnattachments/2019/IP/AUS/19_2595_00_e.pdf">https://members.wto.org/crnattachments/2019/IP/AUS/19_2595_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/AUS/D/5</a> ; <a href="#">IP/N/1/AUS/P/5</a> ; <a href="#">IP/N/1/AUS/T/3</a> ; <a href="#">IP/N/1/AUS/P/2</a> ; <a href="#">IP/N/1/AUS/P/2/Add.1</a>

**Brève description du texte juridique notifié**

La Loi (et le Règlement correspondant – voir notification distincte) met en application la première partie de la réponse du gouvernement australien au rapport 2016 de la Commission de la productivité dans les accords relatifs à la propriété intellectuelle de l'Australie. La Loi apporte notamment les modifications suivantes:

- Elle modifie la Loi de 1995 sur les marques en vue de clarifier les circonstances dans lesquelles l'importation parallèle de produits protégés par une marque de fabrique ou de commerce ne porte pas atteinte à une marque enregistrée et modifie en conséquence la Loi de 1968 sur le droit d'auteur pour abroger une disposition redondante.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elle modifie la Loi de 1995 sur les marques en modifiant le délai qui doit s'écouler avant que certaines actions relatives à la non-utilisation de la marque ne puissent être entreprises.</li> <li>• Elle modifie la Loi de 1994 sur les droits des obtenteurs afin de combler une lacune et d'améliorer la manière dont les déclarations de variétés essentiellement dérivées peuvent être faites pour les droits des obtenteurs.</li> <li>• Elle modifie la Loi de 1991 sur les brevets de manière à supprimer l'obligation pour les titulaires de brevets de fournir certaines données relatives aux brevets pharmaceutiques dont la durée est prolongée.</li> <li>• Elle modifie la Loi de 1991 sur les marques, la Loi de 2003 sur les dessins et modèles, la Loi de 1990 sur les brevets et la Loi de 1994 sur les droits des obtenteurs pour mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à rationaliser et à harmoniser l'administration du régime australien de propriété intellectuelle.</li> </ul>
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	Les parties 2 et 4 de la Liste 1 et les parties 1, 4, 5, 13 et 15 à 21 de la Liste 2 de la Loi sont entrées en vigueur le 25 août 2018. Les parties 2 et 3 de la Liste 1 et les parties 2, 3, 6 à 12 et 14 de la Liste 2 sont entrées en vigueur le 24 février 2019.
<b>Autre date</b>	Adoption: 24 août 2018

#### Précisions sur la notification

<b>Date de présentation de la notification</b>	2 mai 2019
<b>Autres renseignements</b>	La notification du Règlement connexe porte la cote IP/N/1/AUS/C/26.
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	IP Australia